



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 13 décembre 2021

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération n° 31 : CLASSES RELAIS COLLÈGE ERNEST RENAN

Merci,

Bonsoir à toutes et à tous , chers collègues,

Comme vous l'avez indiqué depuis 10 ans, la ville de Saint-Herblain accompagne les dispositifs de classe relais au collège Ernest Renan et c'est une très bonne chose. A l'heure où les jeunes souffrent plus particulièrement de la crise sanitaire, nous devons redoubler d'efforts pour accompagner les plus fragiles d'entre eux dans ces moments charnières de leurs constructions.

Si l'annonce de l'ouverture du nouveau collège à l'horizon 2024 est une bonne chose pour les élèves herblinois concernés, les publics fragiles auront toujours besoin de dispositifs adaptés, il faudra bien sûr que la ville continue d'accompagner le collège et soutenir les équipes éducatives même après ce déménagement.

Et pour terminer en ce qui concerne le collège actuel, et vu son emplacement stratégique au cœur du quartier de la Harlière, qu'est-il prévu pour l'avenir. Les habitantes et habitants seront-elles et seront-ils concerté.e.s et invité.e.s à faire des propositions.

Merci de votre attention.



Citoyen-nés
engagé-es